

Le Bureau de Certification International certifie que le système mis en place par l'organisme ci-dessous, a été évalué et jugé conforme aux exigences Décret n° 2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences, au Décret n° 2019-564 du 6 juin 2019 (modifiés par Décret 2020-894) relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle, à l'arrêté du 6 juin relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national, au guide de lecture du référentiel national qualité (en vigueur) et au programme de certification de BCI France.

Certificat N° **CW202307-2429** attribué à :

ACF FORMATIONS

N° de déclaration d'activité **84691955769**

CERTIFICATION QUALIOPI

Pour

ACTIONS DE FORMATIONS L. 6313-1-1°

Certificat valable jusqu'au: **06/07/2026**

Date certification initiale: 07/07/2023

Sous réserve du fonctionnement continu et satisfaisant du système mis en place.

La validité du certificat est vérifiable auprès de nos services: 04.72.91.32.86

Date de signature: **07/07/2023**

Directeur de certification
Signature autorisée



Accréditation n°5-0622
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

Qualiopi
processus certifié

 REPUBLIQUE FRANCAISE